



Accompagner le quotidien des salariés

L'accord en faveur de l'égalité et de la mixité

Parce qu'un environnement mixte bénéficie à tout le monde, il existe un accord unitaire en faveur de l'égalité professionnelle. Il a été signé par SNCF et l'ensemble des organisations syndicales représentatives (CGT, UNSA-Ferroviaire, Sud-Rail, CFDT).



La charte pour l'inclusion

Le 16 mai 2023, à l'occasion de la journée mondiale de **lutte contre l'homophobie**, la **transphobie** et la **biphobie**, le PDG du Groupe SNCF, Jean-Pierre FARANDOU, et les présidents des sociétés SNCF ont signé la charte de l'association L'Autre Cercle pour l'inclusion au travail des personnes LGBT+. Cette signature marque une nouvelle étape dans l'engagement de notre Groupe en faveur de l'**inclusion des personnes LGBT+** et de la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.



Cette charte d'engagement entend faire des employeurs, dont notre Groupe fait dorénavant partie, un moteur pour assurer un environnement de travail inclusif à destination des personnes Lesbiennes, Gays, Bisexuelles et Transgenres (LGBT+) et pour leur permettre de s'épanouir au sein de leur entreprise, et ce quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.

À travers sa signature, le groupe SNCF s'engage à :

- **Créer un environnement inclusif** pour les collaboratrices et les collaborateurs LGBT+,
- **Veiller à une égalité de droit et de traitement** entre toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs quelle que soit leur orientation sexuelle et identité de genre,
- **Soutenir les collaboratrices et collaborateurs victimes** de propos ou d'actes discriminatoires,
- **Mesurer les avancées et partager les bonnes pratiques** pour faire évoluer l'environnement professionnel général.

Lutter contre le harcèlement

En 2023, l'animation de stands était proposée par des agents SNCF en gare de Bordeaux, Limoges, Poitiers, La Rochelle et Agen pour informer le grand public sur la lutte contre le harcèlement sexiste.

En interne, des sessions de sensibilisation auprès de **plus de 550 agents et managers** ont été organisées par l'Établissement Services Voyageurs sur des thèmes tels que le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, la discrimination, l'utilisation des réseaux sociaux, la protection des données, ainsi que les faits religieux.



Enfin, la Direction de l'Éthique Groupe a édité un nouveau guide sur la prévention des agissements sexistes et sexuels mis à la disposition des salariés.